TROPHÉES DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ARTISAN Normandie



Travaux en cours dans la basse vallée (2025)

Syndicat Mixte des Bassins Versants Saâne Vienne Scie

Syndicat mixte des bassins versants Saâne Vienne Scie

Reconnexion de la Saâne à la mer

Contexte et enjeux climatiques

La Saâne est un **fleuve côtier d'environ 40 km** qui se jette dans la Manche entre Quiberville et Sainte-Marguerite-sur-Mer. Sa basse vallée, encaissée entre les coteaux, est située au débouché d'un bassin versant de plus de 300 km² et correspond à un ancien estuaire, **fortement anthropisé depuis le 17ème siècle pour des raisons militaires** et afin de « gagner » des terres sur la mer pour l'élevage en ne laissant plus entrer la mer. Les différents aménagements ont **abouti à la fermeture de l'estuaire par une digue** (de plus de 1,5 km aujourd'hui) et à **la suppression de plusieurs méandres, laissant la Saâne rejoindre la Manche** par une ouverture résiduelle artificielle (épi-buse), source d'inondations et véritable verrou « écologique ». Durant la période de l'après-guerre, le développement du tourisme local a entraîné la création d'un camping derrière la digue ainsi que l'urbanisation et la cabanisation du littoral. **Ces aménagements engendrent des conséquences très négatives vis-à-vis des équilibres écologiques et de la sécurité des populations.** Exposée aux inondations fluviales récurrentes (1990, 1993, 1995, 1999, 2000, 2018) quand le débit du fleuve atteint les 100 m³/sec (pour un exutoire à la mer avec une capacité de 8 m³/sec) mais aussi aux tempêtes marines pouvant entraîner des submersions par franchissement de paquets de mer, voire endommager la digue, la basse vallée est un territoire vulnérable. Et **cette vulnérabilité va s'accroître au cours des prochaines décennies** en lien avec la montée du niveau marin et les épisodes de pluie intenses. Corollaire de cette vulnérabilité, **le territoire peine à se dynamiser et à garder son attractivité.** Quant à la fonctionnalité de cet estuaire, la continuité écologique du fleuve n'est pas assurée (classement de la buse comme obstacle prioritaire essentiel) et les zones humides arrière littorales sont dégradées.

L'action d'adaptation et les services écosystémiques visés

À la suite des inondations de la fin des années 90, une première démarche d'aménagement axée sur une réponse hydraulique n'a pas abouti faute de consensus. **À partir de 2010**, s'appuyant sur plusieurs programmes de recherche et dans un contexte de prise en compte de plus en plus importante des conséquences du changement climatique dans les politiques publiques (supra et locales), l**e Conservatoire du littoral a piloté la construction d'un Projet de Territoire associant tous les acteurs.** L'adaptation du territoire face aux conséquences du changement climatique est rapidement devenue une évidence, menant à une vision partagée de la nécessaire recomposition spatiale. **Ainsi est né le projet Basse Saâne 2050** dans lequel l'opération de reconnexion de la Saâne à la mer s'inscrit comme solution fondée sur la nature, aux côtés de la relocalisation du camping municipal situé derrière la digue et de l'amélioration de la qualité de l'eau (collecte et traitement et des eaux usées). Dans ce cadre, les objectifs attendus du projet et des travaux qui en découlent sont les suivants :



LE TERRITOIRE DE L'ACTION
→ Département de **la Seine Maritime**
→ Commune **de Quiberville sur Mer, Sainte Marguerite sur Mer et Longueil**
→ **1500 habitants en période hivernale et 2500 à 3000 résidents en période estivale** auxquels s'ajoutent quelques centaines d'estivants *(locations et vacances, camping)*
→ La basse vallée couvre **une superficie de 250 ha**

CALENDRIER
→ **2012 :** adoption du Projet de Territoire qui acte la suppression de l'épi-buse par une ouverture dans la digue
→ **2019-2021 :** étude de faisabilité du projet (*scénarios, choix technique*)
→ **2021-2023 :** inventaires et diagnostic préalables
→ **2020-2026 :** assistance à maîtrise d'ouvrage
→ **2023-2026 :** missions de maitrise d'œuvre
→ **2023-2024 :** prestations techniques complémentaires (*géotechniques, topographie, pyrotechnique*)
→ **2022-2024 :** élaboration et réalisation de l'évaluation environnementale
→ **2024-2026 :** travaux
→ **À partir de 2026 :** mise en œuvre du programme de suivi évaluation post-travaux défini avec des partenaires scientifiques locaux, régionaux voire nationaux *(travail en cours depuis fin 2024)*


Nouveau méandre de la Saâne (2025)


Inondation de la basse vallée en 2018

- **Sécuriser les biens et les personnes** vis-à-vis du risque inondation,
- **Assurer la continuité écologique** de la Saâne à la mer,
- **Renforcer les gains écologiques** de cette continuité (amélioration du fonctionnement hydromorphologique de la basse vallée et restauration de milieux estuariens),
- **Réduire l'impact des activités humaines** sur les milieux naturels,
- **Préserver et améliorer les usages existants** (cheminements doux, observatoires, accès routier).

Il s'agit alors de **supprimer les verrous hydrauliques** qui ont conduit à la disparition des milieux halophiles en créant un nouvel exutoire à la mer (pont de 10 m de large dans la digue route en remplacement de l'épi-buse). Il s'agit également de r**econquérir les fonctionnalités écologiques de l'ensemble du lit majeur** et de **favoriser l'accueil de l'avifaune** : création du lit mineur avec des terrasses submergées au rythme des marées, reconnexion et création d'annexes hydrauliques (filandres, fossés) pour favoriser le développement des milieux et habitats estuariens. La mise en place d'aménagements favorisant les déplacements doux et la découverte des milieux naturels est également prévue.

Facteurs de succès de l'action

Le succès de cette action réside en plusieurs points :

- Une **approche globale** et transversale couvrant les différents champs d'actions (économique, technique, social, écologique),
- Une **volonté d'aboutir** partagée par l'ensemble des partenaires,
- Le **soutien financier du maître d'ouvrage** par l'Agence de l'eau au taux maximum de son 11ème programme, qui a permis de renforcer la crédibilité du projet,
- Une p**résence renforcée sur le terrain** par le Conservatoire du littoral et le SMBV pour assurer une concertation efficace,
- Une **maîtrise foncière** à la hauteur des ambitions de l'opération,
- Une **maîtrise d'ouvrage** solide et efficace, tant en termes de soutien politique que de compétences techniques de l'équipe,
- Un **soutien des services de l'Etat** pour fluidifier les processus administratifs qui restent complexes et inadaptés pour prendre en compte tous les enjeux et les obligations réglementaires liés à ce type d'opération multithématique,
- Toutefois, la contrepartie de cette approche reste **la durée de mise en œuvre qui est très longue** et peut s'exposer à une remise en cause politique (changement de gouvernance) ou économique (évolution des critères d'attribution des subventions).

Suivi et évaluation de l'action

Après une phase d'inventaires et de diagnostic sur la période 2021-2023, l'opération fait l'objet de suivis portant sur plusieurs domaines :

- Les Eaux de surface et souterraines (site instru-

menté dès 2022),
- L'évolution hudromorphologique du lit mineur et majeur en partenariat scientifique avec le laboratoire M2C de l'Université de Rouen,
- La morphologie de la plage,
- La faune, la flore et les habitats de l'estran et de la vallée.

Pour assurer ce suivi scientifique de la basse vallée, plusieurs partenaires sont mobilisés : Université de Rouen, Conservatoire du littoral, SMBV SVS, associations expertes régionales (Seinormigr, CSLN, OBHN, Gretia, CBN, ...).

Résultats clés obtenus et escomptés

En matière d'adaptation au changement climatique, l'action doit répondre à la menace d'une aggravation des évènements météorologiques entraînant inondations et submersions marines qui viennent impacter les activités économiques, les infrastructures et le bâti. L'impact hydraulique de l'opération a été quantifié par modélisation sur plusieurs scénarii prenant en compte l'élévation du niveau marin. Il se caractérise par **une forte diminution des durées de submersion,** passant d'une dizaine de jours avant travaux à des durées maximales de 2 à 3 jours. En corollaire, **les hauteurs d'eau vont, elles aussi, diminuer**, baissant de 10 centimètres à plus d'1 mètre. De plus, en permettant une intrusion marine contrôlée par un ouvrage d'art, il est attendu qu'en cas de submersion, celle-ci soit lente et régulière, et **limite l'impact d'une inondation brutale par franchissement des paquets de mer** ou aussi en cas d'apparition d'une brèche dans le système d'endiguement. La relocalisation des enjeux associée à cette reconnexion et à l'augmentation des superficies de zones humides fonctionnelles vont contribuer à réduire la vulnérabilité de cette basse vallée. La reconnexion de la Saâne à la mer va engendrer une **modification radicale des fonctionnalités écologiques** pour aboutir à des milieux estuariens et un retour de la biodiversité typique des zones de contact terre-mer sur plus de 50 hectares. La basse vallée retrouvera des vasières et prés-salés avec l'implantation de communautés végétales halophiles et sub-halophiles, caractéristiques du paysage estuarien. Déjà, dans les années 90, la suppression du clapet de la buse qui permettait l'intrusion d'un volume d'eau de mer dans la basse vallée en période de grande marée et le développement d'une végétation halophile sur les berges, témoignait de la capacité de régénération des milieux naturels. Un autre axe fort de cette action est **la restauration intégrale de la franchissabilité piscicole sur un verrou côtier prioritaire pour de nombreuses espèces** (anguille, lamproie marine et fluviatile, saumon, truite de mer, flet, mulet, bar). L'évolution des milieux aura pour conséquence d'accroître l'attractivité du site pour l'avifaune en leur proposant des zones de repos et de nidification. Cette reconnexion terre-mer va offrir de nouveau au littoral seino-marin des milieux estuariens et des fonctionnalités de basse vallée restaurées qui n'étaient plus présents en raison d'une forte artificialisation de l'ensemble des basses vallées du département.

CRÉDITS PHOTO:
SMBV SVS

PORTEUR DE L'ACTION :
Syndicat Mixte des Bassins Versants Saâne Vienne Scie (SMBVSVS)

PARTENAIRES:
Conservatoire du littoral, Agence de l'eau Seine Normandie

CONTACT:
TOPIN Laurent
Directeur du SMBV SVS
direction@sbvsvs.com ↗

Trophées organisés dans le cadre de l'animation régionale du Life intégré ARTISAN, portée par l'OFB, et à l'initiative des membres du groupe de travail régional sur les solutions d'adaptation au changement climatique fondées sur la nature



Pont cadre mis en place (2025)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité
OFB OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ
life artisan
Le climat change, adaptons-nous avec la nature
Syndicat Mixte des Bassins Versants Saâne Vienne Scie